

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D. 6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 53	PARIS. — D. 2 <sup>h</sup> 30	9 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D. 4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 25	TOULOUSE. D. 5 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D. 7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC. D. 7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10
Mercure. . . . . 6 41	1 14	6 19	— Express. 8	5 45	3 15	Sept-Font. . . . . 4 53	11 37	5 37	BORDEAUX. » » » » » 9 30	» » » » » 9 30	» » » » » 9 30	Cabessut, halte 7 48	11 40	5 18	Lamadeline. . . . . 7 50	11 44	5 21
Parnac. . . . . 7 3	1 26	6 28	BORDEAUX. » » » » » 5 45	3 15	» » » » » 3 15	Chouret. . . . . 5 11	11 22	5 27	Montauban D. 7 25	10 35	4 40	Arcambal. . . . . 8	11 54	5 28	Toirac. . . . . 8 10	12 38	5 34
Luzoch. . . . . 7 18	1 47	6 44	M. Libos. — D. 8 40	3 52	8 55	Labbeque. . . . . 5 20	11 29	6 11	Fonneuve. . . . . 7 40	10 49	4 54	Vers. . . . . 8 11	12 15	5 38	Monbrun, hal. 8 20	12 29	5 43
Castelfranc. . . . . 7 31	1 59	6 58	Fumel. . . . . 8 48	3 15	9 3	Montpezat. . . . . 5 31	11 52	6 25	Saint-Géry. . . . . 8 18	12 18	5 44	Caljac. . . . . 8 31	12 42	5 58	Calvignac, hal. 8 45	1 5	6 9
Puy-l'Évêque. . . . . 7 43	2 8	7 8	Soturac-Tonzac 9 1	3 28	9 16	Caussade. . . . . 5 45	12 16	6 56	Conduché. . . . . 8 34	12 55	6	St-Cirq, halte. 8 42	1 13	6 6	St-Martin-Lab. 8 54	1 16	6 18
Duravel. . . . . 7 53	2 18	7 18	Duravel. . . . . 9 10	3 38	9 28	Réalville. . . . . 6 5	12 26	7 8	St-Cirq, halte. 8 53	1 25	6 16	St-Cirq, halte. 9 3	1 36	6 31	Conduché. . . . . 9 11	1 45	6 38
Soturac-Tonzac 8 6	2 29	7 32	Puy-l'Évêque. 9 19	3 48	9 36	Caussade. . . . . 6 13	12 34	7 18	Calvignac, hal. 9 4	1 48	6 26	Saint-Géry. . . . . 9 25	2 12	6 51	Vers. . . . . 9 34	2 29	7 2
Fumel. . . . . 8 13	2 35	7 39	Castelfranc. . . . . 9 34	4 5	9 52	Borrondon. . . . . 5 55	12 43	7 28	Monbrun, hal. 9 17	1 59	6 36	Calvignac, hal. 9 44	2 36	7 1	Arcambal. . . . . 9 44	2 46	7 9
M. Libos. — A. 8 51	3 11	8 11	Luzoch. . . . . 9 47	4 19	10 6	Fonneuve. . . . . 6 22	12 43	7 45	Cieure. . . . . 9 29	12 18	6 24	Lamadeline. . . . . 9 58	3	7 14	Cabessut, halte. 9 56	3 9	7 22
BORDEAUX. . . . . 3 51	8 11	2 49	Parnac. . . . . 9 57	4 30	10 17	Montauban. A. 6 39	1 7	7 45	Sept-Font. . . . . 9 42	12 30	6 36	CAPDENAC. A. 10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A. 10 6	3 20	7 31
PARIS. — A. 11 46	4 18	11 46	Mercures. . . . . 10 9	4 43	10 29	BORDEAUX. . . . . 10 40	6 05	» » » » » 7 45	CAHORS. — A. 9 51	12 37	6 43						

Cahors, le 17 Mai.

## LE CONFLIT

Il est urgent de mettre, sans plus tarder, un terme à cette situation indéfinissable qui n'est pas une crise gouvernementale, mais qui n'en produit pas moins un effet déplorable sur l'opinion publique.

Nous sortons à peine de l'affaire Schnæbelé qui a eu pour résultat de paralyser les affaires pendant deux ou trois semaines et de jeter l'inquiétude dans les esprits; et voici que de nouvelles complications surgissent et perpétuent les soucis de la veille.

De quoi s'agit-il ? De la question budgétaire.

Sans doute, c'est la grande préoccupation du moment; si cette question intéresse les Chambres, elle n'intéresse pas moins le pays, car c'est lui qui fournit aux dépenses de l'Etat. C'est sur ses ressources que sont prélevés les 3 milliards du budget, qui fondent chaque année comme la neige devant les rayons du soleil.

La Commission du budget est en contradiction avec le gouvernement, mais d'un côté comme de l'autre on est animé des meilleures intentions et l'on reconnaît la nécessité de faire des économies; il est regrettable que l'on n'y ait pas songé plus tôt, mais enfin mieux vaut tard que jamais.

Ces économies où les trouvera-t-on ? Quel doit être leur chiffre ?

C'est ici que l'on ne s'entend plus.

Après avoir cherché soigneusement dans les divers services administratifs, je n'ai réussi, dit le ministère, à réaliser que 15 millions d'économies.

— Peuh ! riposte la Commission, c'est insuffisant pour donner au budget un équilibre sérieux : en cherchant bien vous pourriez trouver davantage.

Voilà d'où vient la brouille.

Le gouvernement prétend avoir fait tout ce qui était possible pour donner satisfaction aux désirs de la Commission, mais ce n'est pas l'avis de cette dernière.

Eh bien ! mais puisque la Commission pense qu'on peut faire mieux, et qu'il y a possibilité de glaner encore quelques millions d'économies, pourquoi ne se charge-t-elle pas de cette besogne ? Pourquoi ne se conde-t-elle pas le gouvernement au lieu de lui chercher chicane ?

Oui, il y a des économies importantes à réaliser dans cette administration que l'Europe ne nous envie pas, et elle a bien raison. Combien de sinécures, d'emplois inutiles que l'on pourrait supprimer ! Allons, Messieurs, un bon mouvement, que diable ! Vous avez besoin d'argent; cherchez bien et vous en trouverez sans être obligé de faire appel à la bourse du malheureux contribuable qui n'est déjà que trop surchargé. Mais pour Dieu ! hâtez-vous d'en finir et ne prolongez pas plus longtemps cette situation étrange qui a pour résultat de paralyser les affaires commerciales et industrielles et se résoud par un déficit quotidien dans la caisse du commerçant.

Faisons trêve à la politique des compétitions et des ambitions de couloirs et occupons-nous un peu plus des affaires de la nation.

On dit que le budget de 1888 doit être un budget d'attente, soit, mais le pays n'entre pas dans tous ces détails; il a autre chose à faire : il faut qu'il travaille, qu'il produise,

qu'il se mette en mesure de payer l'impôt quand viendra le percepteur.

M. le président du Conseil a montré, vis-à-vis de la Commission du budget, un esprit de conciliation dont celle-ci aurait dû tenir compte et en profiter pour essayer d'aboutir à une entente.

Est-il trop tard pour tenter une réconciliation ? Nous ne le pensons pas, et nous faisons des vœux, dans l'intérêt du pays, pour que les difficultés s'aplanissent et que l'on parvienne à s'entendre.

La situation actuelle ne saurait se prolonger plus longtemps sans dommage pour le pays; c'est pourquoi il faut en finir au plus vite.

qu'il se mette en mesure de payer l'impôt quand viendra le percepteur.

M. le président du Conseil a montré, vis-à-vis de la Commission du budget, un esprit de conciliation dont celle-ci aurait dû tenir compte et en profiter pour essayer d'aboutir à une entente.

Est-il trop tard pour tenter une réconciliation ? Nous ne le pensons pas, et nous faisons des vœux, dans l'intérêt du pays, pour que les difficultés s'aplanissent et que l'on parvienne à s'entendre.

La situation actuelle ne saurait se prolonger plus longtemps sans dommage pour le pays; c'est pourquoi il faut en finir au plus vite.

## INFORMATIONS

**Le Conseil des ministres** a longuement délibéré, samedi matin, sur la question budgétaire. Il a examiné et discuté, notamment, les diverses formules d'ordre du jour qui pourraient être présentées à la suite du débat sur le rapport de M. Pelletan. Tout en étant très décidé à ne pas prendre une attitude intransigeante, le gouvernement est formellement résolu à repousser toute proposition qui ne viserait que le cabinet. D'autre part, le Conseil ne s'est pas occupé des questions de personnes.

Le bruit de la retraite de M. Dauphin et de son remplacement par M. Rouvier ou par M. Clamageran est donc entièrement controuvé. Ajoutons que M. Goblet n'avait pas encore reçu la visite de M. Jullien, président de la gauche radicale. Par suite, le Conseil des ministres n'a pas eu à s'occuper de la date du débat que souleva le rapport de M. Pelletan.

En ce qui le concerne, le gouvernement inclinait à demander que ce débat fût fixé à mardi prochain.

**L'Extrême-Gauche** s'est réunie, samedi, pour examiner l'attitude qu'il convenait de prendre dans la discussion des conclusions du rapport de M. Pelletan sur le conflit qui existe entre le gouvernement et la Commission du budget.

Les sifflets des seconds-mâtres de la corvette se marient avec les chants de l'équipage du brick. Tout marche à la fois. Les ancres montent; les huniers sont établis; on hisse partout; le vent gonfle déjà les voiles de la Danaé et de l'Étincelle.

Plus longue à évoluer, la corvette s'était laissée dépasser par le brick qu'elle suivait majestueusement.

La brise soufflait du Sud-Est avec force et les navires, en moins d'une heure, atteignirent la haute mer, d'où l'on vit l'île aux Aigrettes disparaître peu à peu, dans les vapeurs de l'air qu'épaississait la distance.

**CHAPITRE XIX**  
LA TRAHISON

La Danaé et l'Étincelle cinglent encore à pleines voiles vers Nouka-Hiva. La Louve, à l'ancre depuis une heure à peine, se balance insoucieusement dans les eaux vertes d'un havre, où se jettent les deux petites rivières, les ruisseaux, pour mieux dire, de l'île de Taouta.

La goëlette de l'écumeur est si près de la terre, que les arbres de la rive agitent leurs branches dans sa mâture. Ils lui font une tente de leur feuillage ondoyant.

Ainsi mouillée, l'œil le plus perçant ne saurait la voir à deux mille de distance.

Une végétation sauvage envahit ce côté de la critique; c'est un fouillis inextricable d'ajoncs de plantes grimpantes, de bambous, de lianes bizarrement tordues, chargées de graines bleues et rouges. Des aloés gigantesques, armés d'épine, défendent de passer outre.

A la presque unanimité, c'est-à-dire par 34 voix contre 7, l'Extrême-Gauche a décidé de voter en faveur des conclusions de la Commission du budget, à savoir le renvoi de la loi du budget au gouvernement.

La situation n'est donc pas modifiée.

Il est vrai que plusieurs membres de la Chambre cherchent un terrain de transaction, mais, jusqu'ici, ce terrain n'a pas été trouvé.

**La crise ministérielle et la Presse.**

— Les journaux continuent leurs polémiques au sujet du différend entre le gouvernement et la commission du budget.

Le Figaro constate une certaine hésitation dans le groupe qui s'est formé contre le ministère.

Plusieurs membres de ce groupe hésiteraient à sacrifier le général Boulanger.

La République française réclame un vote de la Chambre approuvant ou blâmant formellement la commission du budget.

Le Rappel considère comme imminente la chute du ministère et l'arrivée aux affaires de M. de Freycinet.

Le Soleil dit que peu importe le changement du ministère. Il n'y aura, ajoute-t-il, que quelques anciens ministres de plus.

**Election législative de la Loire**

M. Dorian, républicain, 43,342 voix, élu; M. Colombet, socialiste, 1,561 voix. Manquent encore les résultats de 90 communes.

**Election sénatoriale dans le Cher**

An deuxième tour de scrutin :

M. de Vogué, conservateur, a obtenu 316 voix; M. Pauliat, radical, 292 voix; M. Félix Pyat, socialiste, 92 voix.

Enfin, au troisième tour, M. Pauliat a été élu par 348 voix, contre 334 à M. de Vogué.

**Les élections municipales de Paris**

Douze autonomistes, onze opportunistes, six révolutionnaires et un conservateur sont élus.

**Rochefort et Joffrin.** — Une violente polémique est engagée en ce moment entre MM. Rochefort et Joffrin. Les journaux publient aujourd'hui une lettre de M. Joffrin, déclarant fausses toutes les allégations de M. Rochefort.

En face, la falaise coupée à pic baigne ses pieds spongieux dans des remous d'écume, et forme un contraste singulier avec l'autre rive. La mer, qui s'engouffre dans le creux de ces rochers, fait retentir les environs d'un bruit sourd, presque fatigant.

Mais c'est à l'embouchure des deux petites rivières que la nature a répandu ses beautés les plus exquises : Une langue de terre allongée, entre les deux, ses rives luxuriantes qui remontent ainsi, avec les sinuosités des eaux, jusqu'à leur source.

Des deux autres côtés, la berge, ou s'échelonne une forêt de nopals et de calebassiers, monte progressivement jusqu'à la plaine, au milieu de laquelle les lilacées balancent leurs pétales glacés de neige et de rose.

Sur une de ces collines riantes, à l'ombre des calebassiers, une hutte de quelques pieds dresse son toit d'écorce que les volubilis ont escaladé; un peu à gauche un hamac en fils d'aloés est suspendu à deux limoniers sauvages, entre lesquels gazouille une source d'eau vive.

Tout cela, d'une poésie, d'un pittoresque délicieux, se déroule paisiblement à l'abri des orages, au bord de la mer, presque au pied d'une montagne, dont la cime décalque sur l'azur ses mamelles grises.

Il est dix heures du matin à peine. Les rayons du soleil brûlent déjà la savane; le calme, qui sépare chaque jour la brise de terre de celle du large, assoupit les ondulations de la vague.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

40

## Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE XVIII

L'ILE AUX AIGRETTES

Le soleil était déjà haut sur l'horizon : derrière la brune qui tombait, des pics touffus de l'île, les vallons, les falaises blanches couvertes de palmiers-parasols se détachaient dans le lointain. L'Étincelle approchait rapidement. Le capitaine voulut passer le plus près possible du promontoire de roches qui s'avance dans le nord, afin de jeter un coup d'œil de l'autre côté.

Il y avait là une petite baie ; la Louve, pour une raison quelconque, pouvait être au mouillage.

A l'approche du brick, une nuée d'aigrettes, de hérons aux plumes effilées s'envola des rochers; toute une famille d'échassiers, de paille-en-queue s'éleva dans l'air en criant, tournoya deux minutes et revint jucher au même endroit, dès que le navire eût passé. Mais quelle fut la surprise du capitaine Brune après avoir doublé le promontoire !

Au milieu de la baie, un magnifique navire dormait sur ses ancres, dressait dans l'air sa mâture droite et luisante. A la flamme arborée au grand mât, à sa tourneur mâle il était facile de reconnaître un navire de guerre.



M. Rochefort, sans publier de lettre, répond en disant que les injures de M. Joffrin n'auraient de l'importance que si M. Joffrin était prêt à les soutenir autrement qu'avec la plume.

**La Russie et l'Allemagne.** — Le *Daily-News* reçoit de Berlin, la dépêche suivante :

« La plupart des journaux russes approuvent l'article que l'atichief a fait paraître dans le *Wiedomosti* et dans lequel il dit que le prince de Bismarck est le plus grand ennemi de la Russie. Dans ses commentaires sur cet article, la presse russe déclare qu'une alliance française, anglaise même, serait préférable à l'alliance avec l'Allemagne. »

**Un Général en chef.** — Sous ce titre, nous lisons dans le *Gaulois* :

Un étranger, ami de la France, dont ses goûts et ses habitudes ont fait un cosmopolite, et qui arrive, en ce moment, d'Allemagne, nous disait :

« Certes, vous avez bien raison de désirer le maintien de la paix, et il est bien à désirer, pour tout le monde, que la paix, dont tout le monde a besoin, puisse triompher, en effet, des périls qui la menacent. Mais, puisque le système de la paix armée jusqu'au dents a prévalu, puisque le traité de Francfort a eu pour conséquence de créer entre la France et l'Empire allemand un état de permanente suspicion, la France — qui ne veut pas la guerre — doit se préparer comme si elle était à la veille de la faire.

« C'est un grand malheur pour les deux peuples. Mais prenons les choses telles qu'elles sont, et raisonnons d'après les faits.

« Il est évident que l'Allemagne se prépare à la lutte avec un soin qui ne saurait être surpassé. Tous ses efforts tendent manifestement à rendre irrésistible son premier choc. En conséquence, tout est prévu d'avance, de son côté. Vienne la guerre à être déclarée, sans perdre une minute, elle entrera en campagne avec tous ses avantages.

« Peut-on dire qu'il en soit de même en France ? Je n'hésite pas à dire non, parce que l'armée française, — tout le monde le sait en Europe, — n'a pas de chef suprême.

« Ceci soit dit sans diminuer, le moins du monde, la valeur de ceux qui la commandent. C'est la constatation d'une situation trop évidente.

« En Allemagne, le ministre de la guerre administre simplement l'armée. A côté de lui, il y a M. de Moltke, qui à la tête du grand état-major, perfectionne sans cesse la mobilisation, dirige les manœuvres et prépare les plans de campagne.

« En France, existe-t-il rien de pareil ? Le ministre de la guerre est tout, et il change à chaque instant. Il n'y a pas un chef de guerre permanent, placé en dehors de la politique et des fluctuations parlementaires, qui, avec la collaboration d'officiers choisis, soit uniquement occupé à étudier les éventualités d'une guerre possible.

« Le général Saussier est désigné, dit-on, pour prendre le commandement général de l'armée. Il est, en ce moment, gouverneur de Paris.

« Supposons la guerre déclarée, il devra recruter à la hâte son état-major ou prendre celui qui a été formé au ministère de la guerre. Il n'aura donc pas autour de lui des officiers qu'il aura préparés de longue main, dont il connaîtra les aptitudes et qui seront pénétrés de sa pensée.

« Et c'est dans la première heure que cet état-major devra agir, et cette première heure peut être décisive.

« A l'heure du danger, l'armée allemande se tournera vers le chef qu'elle connaît si bien, et elle marchera avec lui avec une confiance effrayante pour ses adversaires.

« L'armée française, au contraire, saura à peine qui va la mener au suprême combat.

« Ne pensez-vous pas que, si un général éminent entouré d'officiers d'élite, était reconnu dès aujourd'hui, comme le chef de la guerre qui peut éclater, malgré le désir de paix qui anime la France et son gouvernement, il serait entouré d'un prestige fort utile à son pays ?

« Mais c'est peut-être ce prestige même qui rend impossible la nomination d'un pareil chef.

« Il resterait, en effet, pendant que les ministres passent ; il pourrait donc faire ombre à ceux-ci.

« Qu'importe ? Il y va peut-être du salut public. »

Nous avons été frappés, ajoute notre confrère de ces observations d'un ami de la France, et nous pensons que nos lecteurs le seront comme nous.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

A l'occasion de la fête de l'Ascension, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, seront exceptionnellement valables jusqu'au 23 Mai inclus les **Billets Aller et Retour** réduits de 25 0/0 délivrés pendant les journées des 18, 19 et 20 Mai, savoir :

1° A Paris, pour toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans et réciproquement ;

2° A toutes les stations du réseau pour les autres stations situées dans un rayon de 100 kilomètres ;

3° A toutes les stations du réseau autorisées

par le tarif spécial A n° 9 à délivrer normalement pour d'autres stations situées à plus de 100 kilomètres ;

Les billets de ou pour Paris, conserveront leur durée de validité ordinaire lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

**Exposition internationale de Toulouse du 15 mai au 15 octobre 1887.**

A l'occasion de cette Exposition, la Compagnie d'Orléans fera délivrer les samedi, dimanche et lundi de chaque semaine, pendant la période du 22 Mai au 15 Octobre, aux gares de Cahors, Tulle Aurillac, Decazeville, Rodez et Albi ainsi qu'aux différentes stations comprises entre ces divers points et Toulouse des billets aller et retour de toutes classes pour Toulouse, comportant une réduction de 400/0, sur les prix du tarif général.

Ces billets seront valables pour le retour, jusqu'au Mardi inclusivement.

**Train spécial**

La Compagnie d'Orléans va créer, le 15 de chaque mois, jour de foire à Figeac (ou le lendemain 16, lorsque le jour de foire tombera un dimanche), un train spécial qui partira de Figeac à 4 h. 45 du soir et correspondra directement à Capdenac au train de Cahors, dont le départ a lieu à 5 h. 10 du soir.

Cette mesure a pour but de permettre aux voyageurs qui se rendent à la foire de Figeac, de terminer leurs affaires avant de rentrer chez eux, ce qui leur était très difficile précédemment le départ de Figeac ayant lieu à 3 h. 41 du soir, comme les autres jours.

Le train ci-dessus sera fait, à titre d'essai, pendant trois mois. Nous ne saurions donc trop engager le public intéressé à en profiter de façon à ce qu'il devienne définitif.

**Le prix de la viande**

Depuis quelques années les agriculteurs se livrent à l'élevage sur une plus vaste échelle. La plus grande partie des terrains des vignes phylloxérées a été convertie en pâturages. Il en est résulté un surcroît de production, qui a amené une baisse considérable sur les cours de bétail.

Les éleveurs se plaignent du bas prix auquel ils se voient obligés de livrer une marchandise, qui devient une cause de perte pour eux, si elle n'est pas vendue le jour où les animaux ont atteint l'âge et le degré d'embonpoint voulus, pour être livrés à la consommation.

Phénomène bizarre ! Pendant que l'éleveur se plaint des prix trop bas auxquels il est obligé de vendre son bétail, le consommateur se plaint avec tout autant de raison des prix beaucoup trop élevés auxquels il achète la viande.

C'est que, entre le producteur et le consommateur, il existe un intermédiaire qui s'appelle le marchand-boucher et c'est pour lui, pour lui seul que sont tous les bénéfices.

Voici d'après les documents officiels, à quel prix un boucher achète un bœuf, à quel prix il le revend, et quel gain il réalise :

Un bœuf pesant vif 650 kil. rendra environ 375 kil. de viande nette.

D'après les nouvelles mercatoriales, les cours étaient de :

1<sup>re</sup> qualité, 64 à 69 fr. les 50 kil. (poids mort).  
2<sup>e</sup> qualité, 54 à 63 fr. — — — — —  
3<sup>e</sup> qualité, 49 à 54 fr. — — — — —

Nous opérons sur le prix moyen de la catégorie supérieure, soit 66 fr. 50 les 50 kil. ou 1 fr. 33 le kil.

Un bœuf pesant 375 kil. (poids mort) coûtera :

375 kil. x 1 fr. 33 = ..... 498 75

A ajouter :

10 0/0 sur le poids mort pour déchets, rognures, etc., soit : 37 k. 500 x 1 fr. 33 = 49 87

Total du prix d'achat ..... 548 61

A déduire :

24 0/0 au minimum pour détarde : (Peau, suif, foie, cœur, issues, etc.) Soit, 375 kil. x 24 0/0 = ..... F. 90 00

Reste pour le prix d'achat. .... F. 458 62

Nous avons dit qu'un bœuf pesant 650 kil. vif, donnera comme viande nette, environ 375 kil.

Cette viande se divise en trois catégories dans les proportions suivantes :

1<sup>re</sup> catégorie :

Filet, faux-filet, entre-côtes, gîte à la noix, culotte, roomsteck, baefsteck, 35 0/0 ou ..... 131\* 250

2<sup>e</sup> catégorie :

Anguille, paleron, côtes, etc., 34 0/0 ou. 127 500

3<sup>e</sup> catégorie :

Jarret, poitrine, collier, joues, etc., 31 0/0 ou ..... 116 250

Total égal ..... 375 000

Les bouchers vendent :

La 1<sup>re</sup> catégorie de 2 fr. 60 à 2 fr. 80 le kil.

La 2<sup>e</sup> catégorie de 1 fr. 80 à 2 fr. 00 le kil.  
La 3<sup>e</sup> catégorie de 1 fr. 00 à 1 fr. 40 le kil.  
Il résulte de ce qui précède que ce même bœuf sera vendu au public savoir :

131 kil. 250 à 2 fr. 70 le k. p. moyen = F. 354 35  
127 kil. 500 à 1 fr. 90 le k. p. moyen = .. 242 25  
116 kil. 250 à 1 fr. 20 le k. p. moyen = .. 139 50

Total du prix de vente ..... 736 10  
Report du prix d'achat ..... 458 62

Bénéfice net ..... 277 48

Ainsi sur un bœuf, le boucher réalise un gain de 277 fr.

Soit : 37 fr. 70 centimes 0/0 !

Nos calculs, pour le prix d'achat, ont été basés sur la moyenne de la qualité supérieure, et pour la vente, sur le prix moyen de chaque catégorie.

Nous ferons remarquer que, la plupart du temps, des animaux de deuxième et de troisième qualités, sont livrés au public comme étant de la première et nous mentionnerons, pour mémoire, le talent du boucher, qui sait parer sa marchandise, et vous vend, sans scrupule, des morceaux de troisième choix pour du deuxième, du deuxième pour du premier, augmentant encore, par ce moyen, les gros bénéfices que nous signalons ci-dessus.

C'est d'après les mêmes principes que nous relevons des bénéfices *minimum* de 38 à 40 pour 100, sur le veau et le mouton !

Le commerce de la boucherie étant libre, les bouchers syndiqués s'entendent entre eux pour le maintien des tarifs.

Voilà pourquoi, quoique le prix du bétail soit très bas, le public paie la viande très cher.

Voilà pourquoi partout où l'on veut payer la viande bon marché, des boucheries coopératives se créent et produisent les meilleurs résultats.

**Départ du 7<sup>e</sup> de ligne.** — Le 23 mai courant, le 7<sup>e</sup> partira de Cahors, pour faire des tirs de combat. Il se rendra à St-Projet, aux environs de Caylus, en passant par Concots et Limogne. La grande halte aura lieu à Concots ; le régiment couchera à Limogne.

Le retour aura lieu le 2 juin prochain. Les troupes suivront le même itinéraire que pour le départ.

**Université.** — M. Félix Hément, chargé de l'inspection des écoles primaires supérieures est actuellement à Cahors.

MM. Bontan et Anquez sont éliminés dans notre ville.

**Retraite des instituteurs**

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur rappeler que l'admission des instituteurs à la retraite avant l'âge de cinquante-cinq ans ne peut être réclamée comme un droit ; c'est une mesure que l'administration ne doit prendre que dans les cas exceptionnels et lorsque le maintien du fonctionnaire sera réellement préjudiciable au service.

Vous voudrez donc bien, monsieur le préfet, ajout le ministre, inviter les autorités chargées de constater les infirmités invoquées, à s'assurer personnellement que le fonctionnaire ne peut pas continuer à exercer ; je ne prononcerai d'ailleurs l'admission à la retraite que lorsque l'examen du dossier m'aura démontré l'urgence du remplacement de l'instituteur. Ces formalités s'imposent d'autant plus impérieusement que le crédit mis à ma disposition pour les liquidations de pensions de retraite est déjà presque complètement épuisé, ce qui me met dans la nécessité d'ajourner jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain, les admissions à la retraite d'instituteurs.

**Saint-Cyr.** — Les compositions écrites pour le concours d'admission à l'Ecole spéciale de St-Cyr, auront lieu pour toute la France les 13, 14 et 15 juin prochain. L'époque des examens oraux n'est pas encore fixée.

**Lycées et collèges.** — Le concours général entre les lycées et collèges de tous les départements s'ouvrira le 3 juin, pour se terminer le 15 juillet.

**Collège de Figeac.** — M. Driesler, licencié ès lettres, est classé au collège de Figeac en qualité de professeur d'enseignement spécial (lettres), 1<sup>er</sup> ordre, 3<sup>e</sup> classe.

M. [Braion, licencié ès lettres, est classé au collège de Figeac en qualité de principal et de professeur de philosophie, 1<sup>er</sup> ordre, 1<sup>re</sup> classe.

**COUR D'ASSISES DU LOT**

Audience du 13 mai.

**Affaire Lescoul.** — Verdict. — Après quatre heures de délibération, les jurés rapportent un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne Lescoul à deux années d'emprisonnement.

Le président déclare close la deuxième session des assises.

**Catalogue de la bibliothèque municipale.** — La bibliographie cadurcienne vient de s'enrichir d'un volume vivement désiré par tous ceux qui s'intéressent à notre bibliothèque municipale. Nous voulons parler du catalogue des livres et des manuscrits conservés dans ce précieux dépôt.

Bien que la bibliothèque de la ville de Cahors eût bientôt un siècle d'existence, aucun bibliothécaire ne paraissait avoir songé jusqu'ici à dresser ce catalogue, pourtant indispensable à tous ceux qui peuvent avoir des recherches à faire et à tous ceux, bien plus nombreux encore, que guide la curiosité et le désir de s'instruire.

Aussi devons-nous remercier M. F. Cangardel, dont le premier soin, aussitôt après sa nomination au poste de bibliothécaire, a été de dresser ce catalogue si impatientement attendu. Nous le félicitons d'avoir si rapidement mené à bonne fin son savant et laborieux travail, et nous le remercions de nous avoir doté de ce splendide volume, de plus de 700 pages, où sont énumérées toutes les richesses bibliographiques que possède notre cité.

Les ouvrages catalogués, au nombre de 7,420, embrasant environ 16,000 volumes, sont classés dans cinq grandes divisions ayant pour titres : Théologie, 560 ouvrages ; — Jurisprudence, 589 ouvrages ; — Sciences et arts, 1,504 ouvrages ; — Belles-lettres, 1,685 ouvrages ; — Histoire, 2,997 ouvrages.

Les manuscrits, au nombre de 85, sont analysés dans un catalogue spécial, à la fin du volume.

Ces cinq grandes divisions forment l'objet de nombreuses subdivisions, ayant des titres spéciaux, ce qui facilite singulièrement les recherches. D'ailleurs une table alphabétique des noms d'auteurs vient encore en aide au lecteur qui, en quelques secondes, peut s'assurer si tel ou tel ouvrage qu'il a intérêt à consulter ou à lire se trouve dans notre bibliothèque.

Chaque ouvrage, indépendamment de son titre et du nom de l'auteur, porte l'indication du lieu de sa publication, du nom de l'éditeur, de la date de sa publication, de son format et du nombre de volume qu'il contient.

On le voit, l'ouvrage est bien compris ; ce sera désormais un guide précieux pour nos concitoyens et, grâce à lui, notre bibliothèque municipale sera fréquentée avec plus d'assiduité encore que par le passé.

A ces détails intéressants que nous apportela *Dépêche* sur le fond de l'œuvre de M. le bibliothécaire de Cahors, il convient d'ajouter que l'ouvrage, sorti de l'imprimerie Layrou, est très soigné quant à la forme et peut prendre rang parmi les meilleures éditions locales.

**La médaille du Tonkin.** — La commission des pétitions a renvoyé au ministre de la guerre, avec avis favorable, une pétition demandant que la médaille du Tonkin soit accordée aux survivants de la première expédition d'octobre 1874.

**Obligations du Trésor.** — Le *Journal officiel* publie un arrêté annonçant que le tirage au sort des obligations du Trésor à long terme, émises pour l'exécution de travaux publics, aura lieu dans l'une des salles du ministère des finances le lundi 16 mai 1887.

A ce tirage il a été extrait vingt-six *bulletins* de séries représentant 2,600 obligations remboursables à partir du 18 juin prochain.

Une commission avait été instituée à l'effet de procéder aux opérations du tirage.

**Incendie.** — Les alertes sont vives depuis quelques jours à Cahors. Après l'incendie de la rue du Lycée, voici que, samedi soir, presque à la même heure, le tocsin retentit de nouveau, appelant des secours à l'Hôtel du Commerce, rue St-Maurice, où le feu venait de se déclarer.

Comme d'habitude, nos braves pompiers et des compagnies du 7<sup>e</sup>, ont été presque aussitôt sur les lieux, et le feu a été rapidement circonscrit à trois pièces du 2<sup>e</sup> étage. On ignore comment le feu a pris. Les pertes, d'ailleurs peu importantes, sont couvertes par une assurance.

**Grand Cirque Mexicain.** — Le 18 mai courant, auront lieu, sur la place Fénélon, les débuts du Grand Cirque Mexicain.

**Accident.** — Dernièrement, à Montès, près d'Arcambal, trois ouvriers étaient occupés au parachèvement d'un puits qui a déjà 20 mètres de profondeur sur 0,80 cent. de largeur. L'un d'eux, nommé Garrigues, qui était descendu le premier, se trouva indisposé par suite du manque d'air, et il aurait infailliblement péri sans le sang-froid et le courage de ses camarades.



Après avoir prévenu des ouvriers d'un chantier voisin, l'un d'eux, nommé Imbert, jeune homme de 18 ans, originaire de Cieurac, se fit descendre dans le puits, prit place à ses côtés et l'enlaca pour le soutenir droit et permettre ainsi de pouvoir être enlevés tous les deux dans ce vide de 0,80 centimètres. Il était temps, car, s'il y avait eu cinq minutes de retard, l'asphyxie était complète.

Les chantiers semblables devraient au moins compter quatre ouvriers. On n'aurait pas ainsi besoin d'aller chercher du secours au loin au risque de laisser mourir la victime, comme cela a failli arriver à Montiers.

**Gourdon.** — La voiture de Cahors, revenant de la poste, s'était arrêtée devant le café Tivoli pour prendre les voyageurs.

Pris soudainement d'une attaque, le postillon tomba de son siège.

Il fut aussitôt transporté à l'hôtel de l'Écu, où les soins que nécessite la gravité de son état lui sont prodigués.

**Plants américains.** — Plusieurs propriétaires, n'ayant pas pris livraison des plants américains qui leur avaient été attribués, le Comité Central d'études contre le Phylloxéra informe les viticulteurs qu'il peut encore mettre à leur disposition un assez grand nombre de boutures et même de racinés, principalement du Riparia, Clinton, Taylor boutures et racinés. — Du Cunningham, Rupestris, Vialla et Solonis racinés.

Par arrêté de M. le sous-préfet de Gourdon, en date du 28 avril dernier, approuvé par M. le préfet, notre concitoyen, M. Laval (Antonin), a été nommé chef des bureaux de la sous-préfecture, en remplacement de M. Alazard, appelé à d'autres fonctions.

Par décret de M. le président de la République, en date du 23 avril dernier, M. J.-A. Claval, ancien clerc de M<sup>e</sup> Laurier, avoué à Briève, a été nommé huissier à la résidence de Vayrac, en remplacement de M. Nuville, décédé. M. Claval a prêté serment en cette qualité à l'audience du 10 mai du tribunal civil de Gourdon.

**Rocamadour.** — Il y a quelques mois, des vols qui revêtaient une véritable audace chez leur auteur, furent commis dans l'école primaire de Rocamadour. Profitant de l'absence des instituteurs qui étaient allés assister aux offices divins, le malfaiteur s'introduisit, selon toute probabilité, en escaladant un mur assez élevé, dans la cour de l'école et de là dans la chambre du frère directeur qui fut fouillée minutieusement. Une certaine somme d'argent et quelques objets furent volés. Un jambon, qui fut trouvé dans la cour de la maison occupée par le nommé Noël (Emile), fut porter des soupçons sur cet individu dont la moralité laisse, du reste, à désirer. Une instruction a été ouverte et Noël a été arrêté.

**Armée territoriale.** — On lit dans la *Gaulois* :

« Nous tenons de bonne source que lors de la discussion de la loi militaire, le ministre de la guerre demandera la suppression des lieutenants-colonels de l'armée territoriale.

« Le ministre veut donner en temps de paix le commandement des bataillons territoriaux aux lieutenants-colonels de l'armée active, qui devront en prendre le commandement dès les premiers jours de la mobilisation. »

**Fêtes de l'Exposition de Toulouse.** — Dans sa réunion de samedi, le comité a décidé en principe l'organisation d'un certain nombre de fêtes, qu'il a réparties dans les mois de juin, juillet, août et septembre. En voici la nomenclature :

Mois de juin : Carrousel.  
Mois de juillet : Cavalcade, lâcher de quinze mille pigeons voyageurs, régates, concours de gymnastique.

Mois d'août : Grand assaut d'armes, courses de vélocipèdes, ascensions aérostatiques, coursing.

Mois de septembre : Fête vénitienne (la veille de la distribution des récompenses.)

Dans quelques jours, un bureau sera établi en permanence à l'hôtel de ville, pour recevoir les communications des diverses corporations désireuses de produire des chars à la cavalcade.

Indépendamment du carrousel, qui reste subordonné à l'autorisation de l'autorité militaire, le mois de juin offrira les attractions suivantes :

Do 16 au 20, exposition canine ; les 26 et 27, concours d'orphéons et de musiques, les 25, 26, 27, 28 et 29 concours hippique.

**Renseignements utiles**

Un locataire habitant depuis trois ans un appartement dans la même maison, payant son loyer à terme échu, annonce à son propriétaire qu'il quitte son logement dans six semaines ; le propriétaire exige qu'il lui soit payé trois mois. Existe-t-il une loi pouvant forcer le locataire, celui-ci ne voulant payer que six semaines, à faire ou payer trois mois ?

**Réponse.** — C'est l'usage qui règle le délai dans lequel un congé doit être donné. A Cahors dans l'espèce, c'est trois mois avant la sortie que le congé aurait dû être donné. Le propriétaire peut exiger le paiement de trois mois.

Un de nos abonnés nous demande qu'elle est la dimension que doivent avoir les mailles des filets de pêche, afin de pouvoir pêcher dans les rivières, lorsque la pêche est permise, sans être en contravention avec la loi.

**Réponse.** — Les mailles des filets, mesurées de chaque côté, après leur séjour dans l'eau, et l'espacement des verges des bires, nasses et autres engins employés à la pêche des poissons, auront les dimensions suivantes :

1° Pour les saumons, quarante millimètres au moins ;  
2° Pour les grandes espèces, autres que le saumon et pour l'écrevisse, vingt-sept millimètres au moins ;  
3° Pour les petites espèces telles que goujons, loches, vérons, ablettes et autres dix millimètres.

La mesure des mailles sera prise avec une tolérance d'un dixième. (Art. 9 de la loi sur la pêche).

**Faits Divers**

**Un singulier cas.** — On écrit de Sigoulès (Dordogne), le 29 avril :

Dans la journée de jeudi, il s'est produit un singulier incident devant le conseil de révision qui tenait séance dans notre ville.

Un jeune homme, habitant dans la commune de Rabagnac, demandait son exemption du service militaire et produisait à l'appui de sa demande : un certificat de trois pères de famille attestant que depuis 1883 il avait un frère sous les drapeaux ; 2° un extrait de naissance constatant qu'il s'appelait Léon Durand, et qu'il était né à Monbazillac, le 11 avril 1866.

Le cas d'exemption était formel. Mais on découvrit que ce jeune homme se servait de l'acte de naissance d'un de ses frères né, en effet, à Monbazillac, le 11 avril 1866, mais décédé dans cette commune le 11 août 1867 : que, quant à lui, il se nommait Jean Durand, né à Monbazillac le 27 juillet 1868.

On le renvoya sauf à lui à se présenter au tirage et au conseil de révision en 1889. Seulement, à cette époque, il ne pourra plus faire valoir son moyen d'exemption parce qu'alors son frère aura terminé son service.

Le conseil croyant voir dans la démarche de ce jeune homme une tentative frauduleuse tentant à se faire exempter du service, délit prévu par les articles 60 et 68 de la loi sur le recrutement de l'armée du 27 juillet 1872, a décidé que le fait serait signalé à M. le procureur de la République.

Mais la famille de ce jeune homme a le ferme espoir qu'il ne sera pas inquiété. M. le Vicomte Batot, maire de Monbazillac, conseiller général du canton de Sigoulès, député de la Dordogne, est intervenu auprès du préfet et lui a expliqué qu'il n'y avait là qu'une simple inadvertance du secrétaire de la mairie de Monbazillac, qui avait délivré inconsciemment un extrait de naissance pour un autre.

Enfin, le jeune homme aurait complètement oublié qu'il n'était âgé que de 18 ans. Toute criminalité disparaît donc.

Il est bon cependant de conseiller aux conscrits d'éviter des erreurs de ce genre.

**Funèbre trouvaille.** — M. Say, propriétaire au Bouscat, près Bordeaux, avait acheté plusieurs tonnes de vidange pour fumer ses terres. Ce matin, ayant eu l'occasion de transvaser une partie de cet engrais, il a été fort étonné de trouver tout à coup, au fond du seau, deux petits bras d'enfant.

Il a couru immédiatement chez les entrepreneurs qui lui avaient vendu la vidange et là, dans les tinettes non encore vidées, contenant le produit de la fosse d'une grande maison de Bordeaux, on a trouvé deux jambes et une tête.

Le parquet prévêno s'est transporté ce soir au Bouscat, avec un médecin légiste qui a constaté que les membres trouvés appartenaient à un enfant né viable et qu'ils avaient été très nettement sectionnés avec un instrument coupant bien, afin de faciliter l'introduction dans la cuvette.

Le parquet, après cet examen, a ordonné l'inhumation des membres et de la tête. Quant au torse, malgré les plus minutieuses recherches, on n'a pas encore pu le trouver. L'information continue.

**Tué par une balançoire.** — Lundi soir, sur la place Gambetta, à Cognac (Charente), le jeune Parenteau, âgé de douze ans, en voulant arrêter une balançoire en mouvement, a été atteint mortellement à la tête.

Avis aux jeunes imprudents.

**Mort de Mme Ingres.** — Les journaux de Paris, nous apportent la nouvelle de la mort de Mme Ingres, née Ramel, femme de l'illustre peintre.

**Un officier enterré vivant.** — M. Majoroff, officier d'artillerie et aide-de-camp du gouverneur général d'Odessa, était mort et on l'avait enterré avec les honneurs militaires quarante heures après sa mort.

Trois semaines après, sa famille s'était réunie sur son tombeau, à l'occasion de la fête des morts.

On s'est alors aperçu que le couvercle du cercueil était en partie brisé. En l'ouvrant, on a vu que le cadavre était retourné, le visage et les membres déchirés. Le corps était couvert de sang.

L'officier avait été enterré vivant et avait déployé tous ses efforts pour sortir de son cercueil.

**Curieuse statistique.** — La statistique est une belle chose.

Elle nous apprend que les hommes affligés d'obésité sont de plus en plus nombreux.

C'est surtout en Angleterre que les abdomens atteignent cette rotondité fâcheuse au point de vue plastique et aussi au point de vue de la santé.

Après l'Angleterre viennent l'Allemagne et la Hollande. Quant à la France, elle ne tient modestement que la quatrième place. C'est l'Italie qui occupe le cinquième rang.

Il n'est pas rare de trouver en Angleterre des hommes pesant 600, 700 et même 800 livres.

Les statisticiens sont allés jusqu'à rechercher dans quelle classe de citoyens l'obésité régnait le plus brillamment. Sur cent bureaucrates, soixante-cinq sont obèses en moyenne : influence du rond de cuir et de la paix seraine.

Les officiers de cavalerie sont aussi particulièrement frappés par le fléau ; sur trente colonels, pris au hasard, il y en a bien une vingtaine d'obèses !

Sans parler du traditionnel « gros major ».

**Détournements dans un bureau de poste.** — Les magistrats du parquet de Bordeaux, se sont transportés à Podensac. Ces messieurs venaient poursuivre l'enquête au sujet des détournements et faux reprochés à l'ex-receveuse des postes.

L'affaire est des plus délicates : l'inculpée, actuellement en fuite, appartient à une famille très honorable. Les détournements remonteraient au mois de septembre dernier ; à cette époque la receveuse fut déplacée et envoyée à Saint-Aubin de Blaye. C'est dans cette dernière localité qu'elle fut révoquée ; au même moment on perdit sa trace.

La receveuse procédait, paraît-il, de la façon suivante : elle retirait des fonds déposés à la Caisse d'épargne postale, contrefaisant pour cela la signature des déposants, et s'attribuait le montant. Le chiffre des sommes détournées s'élève à plusieurs milliers de francs. Cette personne peu scrupuleuse se serait livrée à des pratiques identiques dans les Charentes où elle occupait les mêmes fonctions.

Les magistrats avaient convoqué vingt-deux témoins.

Tous ont témoigné relativement aux faux. La culpabilité de l'ex-receveuse paraît établie.

L'opinion générale est que la responsabilité de l'inculpée doit être atténuée, par suite d'une maladie cérébrale dont celle-ci est atteinte.

On croit que cette femme s'est réfugiée en Espagne. Mandat d'arrêt avait été décerné contre elle, dès le mois de novembre dernier.

**Haricot cerise du Japon.** — Cette nouvelle variété de haricot est recommandée par M. Vilmorin. C'est une variété à rames, extrêmement productive, sans parchemin, et s'élevant jusqu'à 1 mètre 80 de hauteur. Les cosses ne sont pas longues, mais sont pleines et renflées au niveau des grains.

La forme toute particulière d'un grand nombre de gousses de ce haricot le fait aisément reconnaître à première vue, dit M. Vilmorin : « Au lieu d'être dirigé dans le sens habituel, la courbure se dessine absolument à l'opposé ; c'est à la partie concave que se trouve ce que nous appellerons le dos de la cosse, comme dans le pois sabre. »

La cosse est vert pâle, plus ou moins teintée de rouge à l'approche de la maturité. Le grain est moyen, de couleur rouge foncé, presque rond et de bonne qualité.

Cette variété est demi-hâtive.

**La conservation des œufs.** — Le

procédé le plus recommandable est la conservation à l'eau de chaux, procédé pratiqué par les coquetiers qui font ce commerce sur une très grande échelle. On dispose avec soin les œufs pondus, la pointe en bas, dans des vases en grès et quand le vase est plein, on verse par-dessus de l'eau, dans laquelle on a délayé 8 à 10 grammes de chaux éteinte par litre. On place ensuite un couvercle sur chaque pôt qu'on descend à la cave à l'abri de la lumière. Il se forme à la surface du liquide une croûte de carbonate de chaux qu'on ne brise qu'au moment de retirer les œufs.

On peut, par ce moyen, faire des approvisionnements d'œufs au moment de la grande production, quand les prix sont bas ; mais l'époque la plus convenable est certainement la seconde quinzaine d'août et le mois de septembre, parce qu'à ce moment la proportion d'œufs fécondés est moins grande et parce que ceux-ci se gardent moins longtemps que les autres. C'est pour cela qu'on dit avec raison dans le Nord, et ailleurs sans doute, que les conserves d'œufs doivent être faites entre les deux Notre-Dame (15 août et 8 septembre.) (Agriculture pratique.)

**DERNIÈRE HEURE**

Paris, 15 mai soir.  
La commission du budget s'est réunie pour entendre la lecture du rapport de M. Camille Pelletan.  
Le rapport conclut au vote de l'ordre du jour adopté par la commission du budget.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

M<sup>me</sup> AGAR, de la Comédie-Française, donnera le vendredi 20 mai, une représentation extraordinaire sur notre scène.

**Prochainement**

REPRÉSENTATION SCIENTIFIQUE ET RÉCRÉATIVE  
Offerte par le jeune et célèbre  
Calculateur prodige

**Jacques INAUDI**

Phénomène intellectuel le plus extraordinaire qui se soit manifesté jusqu'à ce jour et dont la presse et le monde savant s'occupent en ce moment.

**BOURSE. — Cours au 16 mai.**

3 0/0 .....	80 37
3 0/0 amortissable (ancien) .....	00 00
3 0/0 id. 1884 .....	83 60
4 1/2 0/0 ancien .....	103 90
4 1/2 0/0 1883 .....	108 17

**Dernier cours du 16 mai.**

Actions Orléans .....	1,290 00
Actions Lyon .....	1,225 00
Obligations Orléans 3 0/0 .....	390 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) .....	294 75
Obligations Lombardes (jouissance .....	294 75
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) .....	350 00

**AMMONIURE DE HAUT-BAILLY**

M. P. CARGUE, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, à Cadaujac (Gironde), ancien élève de l'École des Hautes-Études, chef du Laboratoire du domaine du Haut-Bailly, informe MM. les propriétaires, qu'il est seul en possession de la formule de l'ammoniture de cuivre préparée par tournure et titré, tel que celui qui a été employé, en 1886, par M. Bellot des Minières, à Haut-Bailly (Léognan), et qu'il est prêt à en livrer sur commande.

Envoi franco du prospectus pour renseignements.

Les personnes obèses se sont souvent demandées quelle était la cause réelle de cette infirmité ; elle est tout entière dans la lenteur habituelle de la digestion et surtout lorsque la nourriture est trop abondante et trop succulente. Après le repas, la tête des gros mangeurs s'alourdit, la somnolence arrive, un sentiment de pesanteur les envahit ; c'est alors qu'il faut avoir recours aux *Pertes de pepsine dialysée* de Châpoteaut ; on voit la digestion se régulariser et le sang, au lieu de s'épaissir, reprendre son cours normal.

**A VENDRE** de suite pour cause de départ, un mobilier complet composé de : Salon, Salle à manger, Chambre à coucher. — S'adresser dans la huitaine au bureau du Journal.

**DEMANDEZ** chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

**La petite Carte de poche**

**DU LOT**

En feuille. 0 fr. 75 | Reliée. 1 fr. 50



MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis... 3 fr. 50
Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis... 7 fr.
Des Pardessus mode, en bonne étoffe, façon des grands tailleurs, depuis... 15 fr.
Des Costumes en tous genres pour enfants, depuis... 4 fr.
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis... 45 fr.
Des Douillettes en alpaga, depuis... 23 fr.
Des Pare-poussière, depuis... 7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés à Paris, par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclesiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

Complet drap nouveauté, sur mesure, à 22 francs. — Complet de cérémonie : Jaquette, Gilet et Pantalon, beau drap noir uni, très solide, à 35 francs.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7,50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

CHEMISES

sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison Vert a obtenu un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CCSTUMES

sur mesure pour HOMMES

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, D<sup>r</sup> Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT: Toutes Pharmacies.

Histoire Ancienne de l'Orient

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale. Tome I: Les Origines, les Races et les Langues. Tome II: Histoire de l'Égypte, de la Phénicie, de la Palestine, de l'Assyrie et de la Chaldée. Tome III: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée. L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur. Prix de chaque volume: Broché, 18 fr. — Retié, 24 fr. LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887. Payable CINQ francs par mois. Livraison spécimen gratuite envoyée sur demande.

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume

contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

- EXTRAIT DU CATALOGUE
BECTOR FRANCE... 3 fr.
L'Amour au pays bleu... 3 fr.
LE LION AMOUREUX... 3 fr.
FÉDÉRIC SOULIER... 3 fr.
LE Drame du train-poste... 3 fr.
H. LE VERRIER... 3 fr.
ALBERT TREMAD... 3 fr.
La Joie Bretonne... 3 fr.
A. MAURIN... 3 fr.
LES AMOUREUX DE MICHÉ... 3 fr.
MAX LEMAITRE... 3 fr.
LOUIS NOÛR... 3 fr.
LES COMPAGNS DE LA ROCHE... 3 fr.
JEAN RIQUART... 3 fr.
LES DRAMES DE MARECQ... 3 fr.
CHAMPFLEURY... 3 fr.
Cité des songes... 3 fr.
Océan des sentiments... 3 fr.
A. MATTHEY... 3 fr.
WILLIAMOVÉ & RETEVANT... 3 fr.
EMANUEL COVALLAS... 3 fr.
PAUL BONNETAIN... 3 fr.
RENE MAZERAND... 3 fr.
LOUIS NOÛR... 3 fr.
LES FIANCÉS DE LA ROCHE... 3 fr.
LES BRIGANDS... 3 fr.
SCHILLER... 3 fr.
LOUIS MOND... 3 fr.
L'Étrange des fleurs... 3 fr.
Médaille de la famille... 3 fr.
Médaille de la famille... 3 fr.
Médaille de la famille... 3 fr.

GUÉRISON DES TUMEUR ET CANCER

SANS OPÉRATION par Simples Fanelements. Méthode du D<sup>r</sup> ALLIOT, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS. Tumeurs, Cancers du Sein, de la Matrice, Hémorrhoides, Fistules, Maladies de Vessie, etc. Guérison certaine. Brochure envoyée 1<sup>re</sup> contre 45 c. ou timbres. Consult. de midi à 5 h. et par correspond.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voulla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIQUEUX.

Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS

(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agen, chânes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES

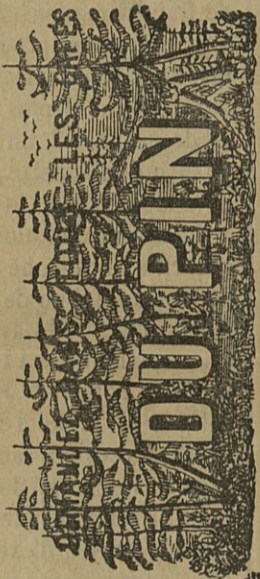
1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1<sup>er</sup> choix, longueur 0<sup>m</sup> 50... 2 fr. le cent. Racines très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Établissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

MÉDAILLE D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE

PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer.

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sagny forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

MALADIES SECRÈTES

Dans un but humanitaire, le D<sup>r</sup> SELME, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS, envoie sa méthode gratis, sous pli cacheté, pour se traiter soi-même des Echauffements, Vices du Sang, Dartres, Eczéma, Pioda.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Envoyer un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série.